

À savoir

- Suite à la crise, le travail indépendant a suivi des tendances très variables selon les pays, le reflet, en partie, des différences de l'impact de la crise sur l'emploi, le cadre réglementaire et les mécanismes implémentés pour atténuer les effets de la crise.
- En Australie, en Corée, au Japon et aux États-Unis le travail indépendant reste significativement au-dessous de son niveau d'avant la crise, reflétant en partie un changement vers les emplois contractuels, dont les niveaux ont été moins affectés par la crise. Cependant, les données les plus récentes montrent un ralentissement, ce qui laisse entrevoir un changement de tendance sur le court terme.
- Le taux de travail indépendant en Espagne et en Grèce reste significativement au-dessous d'avant la crise, mais a récemment commencé à se stabiliser et a surpassé les taux d'emploi globaux en général, indiquant que beaucoup de ces emplois ne sont peut-être pas liés à l'entrepreneuriat mais plutôt à une stratégie d'adaptation.
- Le taux de travail indépendant au Mexique, en France et au Royaume-Uni est supérieur à celui d'avant la crise. Au Mexique, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, cela a été dans le contexte d'un marché du travail en croissance dans les deux pays. En France, où un changement de législation simplifiant la création de petites entreprises a augmenté le nombre de travailleurs indépendants, le nombre de salariés montre toutefois peu de changement comparé à son niveau d'avant la crise.

Pertinence

Le travail indépendant peut être un facteur favorable à l'esprit d'entreprise.

Définitions

Les travailleurs indépendants se définissent comme étant ceux qui travaillent dans une entreprise qui leur appartient, y compris ceux qui travaillent à leur propre compte et les entreprises individuelles, et qui se déclarent « travailleur indépendant » lors d'enquêtes sur la population ou la main-d'œuvre.

Le taux de travail indépendant correspond au nombre de travailleurs indépendants en pourcentage de l'emploi total.

Comparabilité

L'interprétation de ces données doit se faire avec précaution. Dans beaucoup de pays, l'évidence indique que la part des employés à temps partiels est croissante, ce qui peut fausser la comparabilité « économique » du travail indépendant et de son taux à travers le temps et les pays.

Pour le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Norvège, les données relatives au travail indépendant n'incluent pas les propriétaires qui travaillent dans des entreprises constituées en société, qui sont au lieu comptés comme étant des employés.

Aussi, des précautions sont nécessaires dans l'interprétation de ces résultats en ce qui concerne l'entrepreneuriat. Dans certains pays, des parts relativement importantes du travail indépendant peuvent représenter le secteur de l'art et de l'artisanat ou d'autre type d'activités de subsistance.

Source/base de données en ligne

Estimations de l'OCDE d'après les enquêtes suivantes :

Enquête sur la population active (Australie), www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/6202.0.

Enquête sur la population active (Canada), www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/3701-fre.htm.

Enquêtes sur les forces de travail d'Eurostat, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/lfs>.

Enquête sur la population active (Japon), www.stat.go.jp/english/data/roudou/.

Enquête sur la population économiquement active (Corée), <http://kostat.go.kr/portal/english/surveyOutlines/2/3/index.static>.

Encuesta Nacional de Empleo (Mexique), www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/encuestas/hogares/historicas/ene/default.aspx.

Current Population Survey (États-Unis), www.census.gov/cps/.

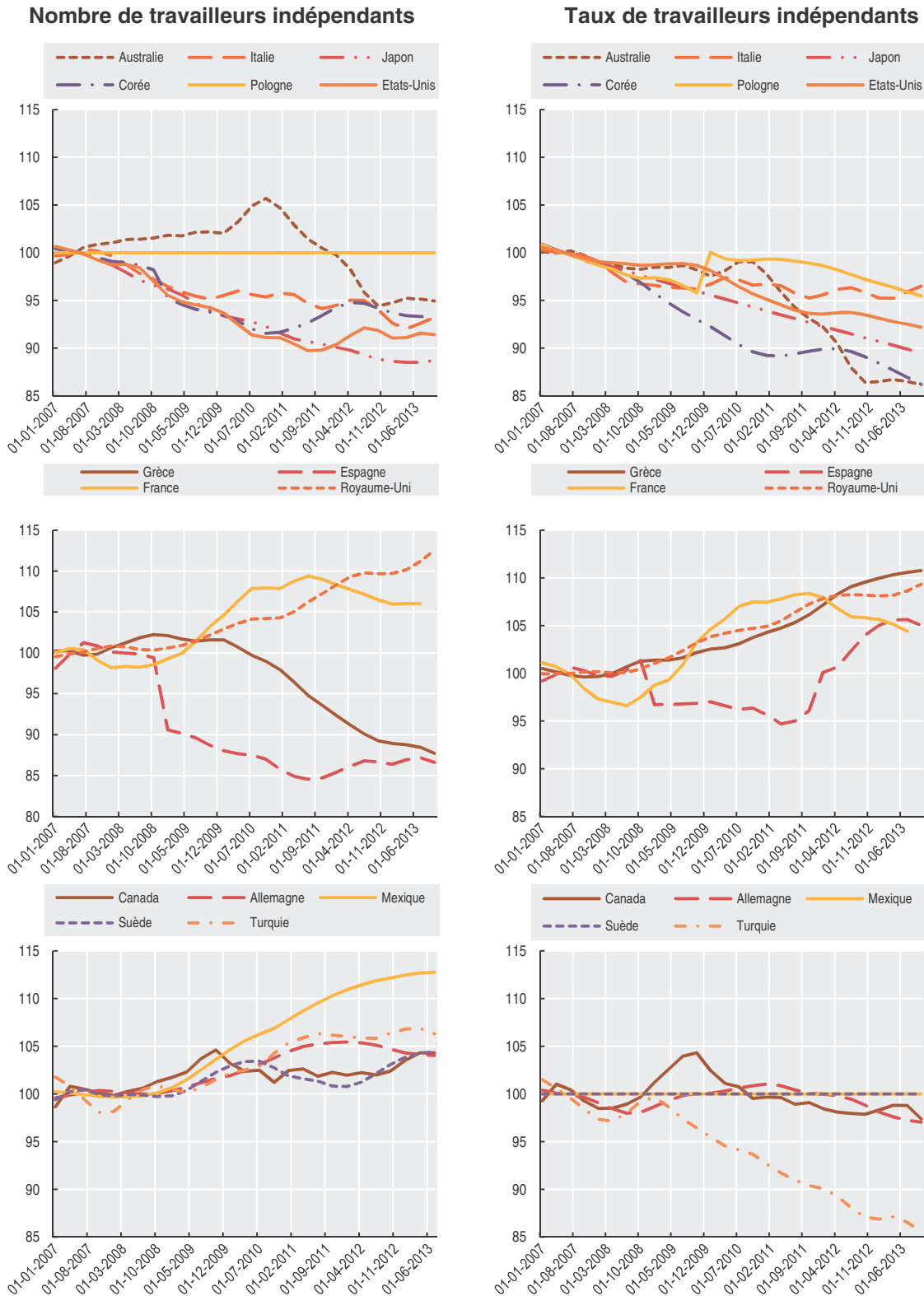
Pour en savoir plus

Hipple, S. (2010), « Travail indépendant aux États-Unis », *Monthly Labor Review*, septembre.

OCDE (2000), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE – 2000*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2000-fr.

Graphique 1.3. **Nombre d'emplois indépendants**

Tendance-cycle, moyenne 2007 = 100



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933139974>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Travail indépendant », dans *Entrepreneurship at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.